Envoyé en préfecture le 24/05/2023
Reçu en préfecture le 24/05/2023
Publié le 24 MAI 2023
ID : 026-212601652-20230522-DELIB20230503-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 24 MAI 2023

OBJET :

Subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux associations

Nombre de conseillers :
En exercice : 29
Votants : 25

N° 2023.05.03

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Mme Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Anne-Lise VIALLON (pouvoir à F. FAYARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F. FAURE), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT)

ABSENTS : Christian CHABERT, Thierry SANCHEZ, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Anne-Lise VIALLON, Adjointe déléguée aux Sports et à la Jeunesse, présente le projet d'attribution de subventions pour l'année 2023.

Madame Anne-Lise VIALLON rappelle que :

- dès lors qu'une liste des subventions à verser figure au budget, elle vaut décision d'attribution aux bénéficiaires,

- les subventions ne sont toutefois versées que si le dossier de demande est complet et si les conditions de réalisation sont réunies,

Elle propose donc d'adopter la liste des subventions attribuées, indiquant les conditions d'octroi éventuelles et le montant à verser à chaque bénéficiaire par catégorie de subvention :

- Subvention de fonctionnement : dossier complet (dossier de demande de subvention 2023 complété et visé accompagné d'un R.I.B, compte de résultat N-1 et budget prévisionnel N visés, fiche de renseignements de l'association, le récépissé à jour de déclaration ou modification en Préfecture, le procès-verbal de la dernière assemblée générale).

- Subvention Exceptionnelle : dossier complet et une présentation d'une demande motivée avec un budget prévisionnel et après la manifestation, transmission du bilan financier réalisé et/ou présentation des factures acquittées.

Envoyé en préfecture le 24/05/2023
Reçu en préfecture le 24/05/2023
Publié le 24 MAI 2023
ID : 026-212601652-20230522-DELIB20230503-DE

Il est à noter, selon l'article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ».

La jurisprudence a dégagé deux conditions cumulatives pour que l'illégalité de la délibération soit prononcée : d'une part les conseillers municipaux doivent avoir un intérêt personnel (bénéficiaire de l'opération), d'autre part, ils doivent avoir une influence effective sur le résultat du vote (par leur participation à la séance du Conseil Municipal).

Dès lors, il est proposé au Conseil Municipal, afin d'éviter tout risque de contentieux, de scinder le vote des subventions en fonction de l'intérêt supposé du Conseiller municipal au dossier.

Vu le tableau des subventions de fonctionnement et des subventions exceptionnelles ci-dessous :

Tableau des subventions de fonctionnement

DATE DEMANDE	NATURE	ASSOCIATION	MONTANT
28/04/2023	Divers	ASPA REFUGE SAINT ROCH	100,00 €
09/02/2023	Divers	PREVENTION ROUTIERE	150,00 €
02/05/2023	Divers	UCIA	1 000,00 €
28/04/2023	Divers	ASSOCIATION DE L'ECOLE PAGNOL	1 500,00 €
04/03/2022	Divers	COOPERATIVE PAGNOL - OCCE	900,00 €
27/04/2023	Divers	COOPERATIVE DAUDET	1 125,00 €
25/04/2023	Enseignement	COOPERATIVE ELUARD - OCCE	750,00 €
27/04/2023	Enseignement	COOPERATIVE MISTRAL - OCCE	880,00 €
24/07/2023	Enseignement	COOPERATIVE PETITS ROBINS	500,00 €
27/04/2023	Enseignement	FAEL PETITS ROBINS	500,00 €
27/04/2023	Enseignement	COOPERATIVE SAINT GENYS - OCCE	400,00 €
02/05/2023	Enseignement	FAEL SAINT GENYS	230,00 €
12/05/2023	Enseignement	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE LA VOULTE	100,00 €
27/04/2023	Enseignement	FSE COLLEGE LA VOULTE	100,00 €
25/04/2023	Enseignement	FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE DE LORIOL	350,00 €
02/05/2023	Entraide - Social	ANCIENS COMBATTANTS DE LIVRON	250,00 €
28/04/2023	Entraide - Social	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	400,00 €
27/04/2023	Entraide - Social	ASSOCIATION FAMILIALE	180,00 €
02/05/2023	Entraide - Social	BANQUE ALIMENTAIRE	180,00 €
24/04/2023	Entraide - Social	CIDFF	6 000,00 €
05/05/2023	Entraide - Social	CLUB CHEZ NOUS	800,00 €
27/03/2023	Entraide - Social	COMITE D'ENTRAIDE DU PERSONNEL COMMUNAL	8 050,00 €
03/05/2023	Entraide - Social	ENTRAIDE PROTESTANTE DE LIVRON	700,00 €
09/05/2023	Entraide - Social	FEDERATION FFI DROME	300,00 €
03/05/2023	Entraide - Social	FNACA	200,00 €
03/05/2023	Entraide - Social	LE PLANNING FAMILIAL 26	300,00 €
28/04/2023	Entraide - Social	LES REFLETS D'ARGENT	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 24/05/2023
Reçu en préfecture le 24/05/2023
Publié le 24 MAI 2023
ID : 026-212601652-20230522-DELIB20230503-DE

28/04/2023	Entraide - Social	MEDAILLES MILITAIRES	150,00 €
09/05/2023	Entraide - Social	MOUVEMENT JEUNES FEMMES	250,00 €
27/04/2023	Entraide - Social	RESTOS DU CŒUR	200,00 €
11/05/2023	Entraide - Social	UNRPA LIVRON	800,00 €
27/04/2023	Entraide - Social	VAMAGAZELLE	400,00 €
28/04/2023	Socio-Culturel	ARTISTES REUNIS	250,00 €
24/04/2023	Socio-Culturel	BUTTINERIES	140,00 €
24/04/2023	Socio-Culturel	COMITE MISS DROME VALLEE DU RHONE	1 000,00 €
09/05/2023	Socio-Culturel	EN FAIM DE CONTES	140,00 €
27/04/2023	Socio-Culturel	GRAINES DE LIEN	407,00 €
03/05/2023	Socio-Culturel	LA CROCHE CHŒUR	1 000,00 €
25/04/2023	Socio-Culturel	LE MONDE DANSE LA VIE	200,00 €
26/04/2023	Socio-Culturel	LES AMIS DES PETITS ROBINS	200,00 €
25/04/2023	Socio-Culturel	LES OPTIMALES DE LIVRON	2 000,00 €
24/04/2023	Socio-Culturel	LIVRON ECHANGES CULTURE SAVOIR (LECS)	1 500,00 €
11/05/2023	Socio-Culturel	MEMOIRE DE LA DROME	300,00 €
27/04/2023	Socio-Culturel	MJC COLUCHE NOMADE	1 000,00 €
27/04/2023	Socio-Culturel	PASSION SCRABBLE	100,00 €
08/05/2023	Sport - Loisirs - Nature	ARLEQUINS LIVRONNAIS - RUGBY LOISIR UFAR	300,00 €
03/05/2023	Sport - Loisirs - Nature	ASSOCIATION SPORTIVE LIVRONNAISE FOOT LOISIR	150,00 €
24/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	BAD TEAM LIVRON	800,00 €
08/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	BMX LIVRON	2 000,00 €
24/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	BOULE LIVRONNAISE	1 000,00 €
27/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	CAVALIERS DE LA CABRIOLE	200,00 €
24/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	COURIR LIVRON LOISIRS	650,00 €
25/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	DOJO CONFLUENCE	1 400,00 €
24/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	EEUDF - GROUPE LOCAL LIVRON LORIOL	100,00 €
25/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	ESCALADE LOISIR LIVRON	600,00 €
24/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LIVRON CENTRE	200,00 €
28/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	JOYEUX PETANQUEURS	1 000,00 €
28/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	JSL LIVRON FOOT	10 000,00 €
24/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	KARATE CLUB LIVRONNAIS	2 000,00 €
03/05/2023	Sport - Loisirs - Nature	LIVRON HANDBALL	14 000,00 €
28/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	LMC LES 4 EN 1 (LMC)	600,00 €
27/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	LOVALI XV	10 000,00 €
28/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	RACING CLUB DE SABRE	600,00 €
27/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	TAEKWONDO	3 500,00 €
27/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	TENNIS DE TABLE	400,00 €
02/05/2023	Sport - Loisirs - Nature	TWIRLING BATON	1 200,00 €
28/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	USEP	15 000,00 €
02/05/2023	Sport - Loisirs - Nature	VELO CLUB LIVRONNAIS	1 000,00 €
		MONTANT TOTAL :	***103 682,00 €***

Envoyé en préfecture le 24/05/2023
Reçu en préfecture le 24/05/2023
Publié le 24 MAI 2023
ID : 026-212601652-20230522-DELIB20230503-DE

Tableau des subventions exceptionnelles

DATE DEMANDE	NATURE	ASSOCIATION	MONTANT	OBSERVATIONS
08/05/2023	Enseignement	APEL ANNE CARTIER	**1 000,00 €**	"Classe mobile numérique"
06/05/2023	Enseignement	OGEC ANNE CARTIER	**50,00 €**	"Voyage à Turin - 23 mai et 26 mai 2023 - 1 élève Livronnais"
24/04/2023	Socio-Culturel	BUTTINERIES	**500,00 €**	"La Fête à Dédé - Animations musicales"
27/04/2023	Socio-Culturel	GRAINES DE LIEN	**2 190,00 €**	"Les Mardis Estivaux - Animations musicales"
24/04/2023	Socio-Culturel	LIVRON ECHANGES CULTURE SAVOIR (LECS)	**300,00 €**	"Construction Kit de programmation"
27/04/2023	Socio-Culturel	MJC COLUCHE NOMADE	**150,00 €**	"Festijeux / Festigeek"
27/04/2023	Socio-Culturel	MJC COLUCHE NOMADE	**250,00 €**	"Cluedo Géant"
27/04/2023	Socio-Culturel	MJC COLUCHE NOMADE	**3 000,00 €**	"Soirées humour"
28/04/2023	Socio-Culturel	PATRIMOINE LIVRONNAIS	**1 300,00 €**	"La Taillanderie - Achat de matériels pour la remise en état du système hydraulique"
28/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	JSL LIVRON FOOT	**3 000,00 €**	"Achat de cages de foot amovibles - organisation du Tournoi U11-U13"
27/04/2023	Sport - Loisirs - Nature	LOVALI XV	**700,00 €**	"Tournoi Chambon - Polla - Raoux"
02/05/2023	Sport - Loisirs - Nature	TWIRLING BATON	**500,00 €**	"Critérium de la Ville de Livron"
02/05/2023	Sport - Loisirs - Nature	TWIRLING BATON	**300,00 €**	"Déplacement demi-finale et finale Nationale 3"
		MONTANT TOTAL :	***13 240,00 €***	

SOIT UN MONTANT TOTAL GENERAL : 116 922,00 €.

Il est précisé que l'inscription budgétaire 2023 dédiée aux subventions s'élève à 150 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 25 Pour :

- **APPROUVE** les tableaux ci-dessus,

- **AUTORISE** le versement pour un montant total de **116 922,00 €** sous réserve que les conditions précitées soient remplies, soit 103 682,00 € au titre des subventions annuelles de fonctionnement, et 13 240,00 € au titre des subventions exceptionnelles ;

- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire et le Comptable du Trésor à faire recouvrement respectivement de tout ou partie des subventions versées lorsqu'elles n'ont pas été, ou seulement partiellement, utilisées conformément aux statuts et objectifs de l'association, ou pour les actions ou objectifs indiqués dans

Envoyé en préfecture le 24/05/2023
Reçu en préfecture le 24/05/2023
Publié le 24 MAI 2023
ID : 026-212601652-20230522-DELIB20230503-DE

le dossier de demande, ou lorsque le bilan fait apparaître une réserve financière d'un niveau tel que l'attribution d'une subvention était inutile. Les associations seront informées explicitement de cette disposition.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

MAIRIE DE LIVRON-SUR-DRÔME 26250

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 24 MAI 2023